

République Française
COMMUNE DE LOISIEUX
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le 20/10/2022
ID : 073-217301472-20221014-DEL2022_32-DE



Séance du 14 octobre 2022

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 06

Nombre de votants : 08

Date de la convocation : 6 octobre 2022

Date d'affichage 6 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois d'octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GARIOUD, Maire.

Présents : BLANCHET Alain - BONASSI Stéphane - GARIOUD Christian - REVOL Gilbert - MIGUET Corinne ; LEGLISE Sébastien.

Absents : PADEY Guillaume - ALMAÏDA Marie ;

Excusés : COTTAREL Guy-Noël – GONSETH Mathilde – JACQUET Patricia ;

Pouvoirs : GONSETH Mathilde donne pouvoir à BLANCHET Alain.

JACQUET Patricia donne pouvoir à GARIOUD Christian.

MIGUET Corinne est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022-32
Objet : Décision modificative n°3

M. le Maire demande son conseil municipal de prendre la décision modificative suivante :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des dépenses de fonctionnement	427 521.57 €	6 000.00 €	6 000.00 €	427 521.57 €
011 Charges à caractère général	49 045.00 €	0.00 €	2 000.00 €	51 045.00 €
60632/011	200.00 €	0.00 €	2 000.00 €	2 200.00 €
012 Charges de personnel	16 452.00€	0.00€€	2 000.00 €	18 452.00 €
6218/012	8 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	10 000.00 €
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	8 000.00 €	-6 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
022/022	8 000.00 €	-6 000.00€	0.00 €	2 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante	45 790 €	0.00 €	2 000.00 €	47 790.00 €
6531/65 indemnités élus	15 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	17 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la présente décision modificative.

Le 14 octobre 2022

Le Maire,
Christian GARIOUD.

